

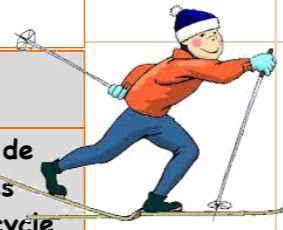


En cas d'absence de votre enfant, svp, téléphonez au secrétariat de l'école :
514-596-4266, merci de votre collaboration !



Activités Janvier 2022

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	3 Journée pédagogique Congé pour les élèves	4 Pour les élèves Retour à l'école	5	6	7
Semaine 2	10	11	12	13	14
Semaine 3	17	18	19	20 Activité ski de fond pour les groupes 3 ^e cycle	21 Journée pédagogique Congé pour les élèves
Semaine 4	24	25 Activité pour tous ASTER	26 Activité pour tous ASTER	27 Remise des bulletins Reportée au 11 fév.	28 Journée Pyjama Remise des bulletins reportée au 11 fév.
Semaine 6	31 Journée pédagogique Congé pour les élèves				



INFORMATIONS DU MOIS Janvier 2022

Chers parents,

Ce bref communiqué vous informe des activités à venir ou des points importants à retenir concernant votre enfant fréquentant l'école Charles-Bruneau. Toute l'équipe-école, vous souhaite une



Tableau 1. Niveaux de risque et recommandations de la DRSP – Écoles primaires



Risque faible	Risque faible avec dépistage	Risque modéré ou élevé
<ul style="list-style-type: none"> Contact sans masque à plus de 2 mètres. Contact sans masque à moins de 2 mètres pendant moins de 15 minutes. Tout autre contact n'ayant eu aucune exposition à risque « faible avec dépistage » ou « modéré ou élevé » 	<ul style="list-style-type: none"> Contact à moins de 2 mètres pendant 15 minutes ou plus, quand l'exposition a eu lieu avec port du masque de qualité par le cas ET par le contact. Toutes les personnes du groupe du cas si l'exposition dure 3 heures ou plus. Certains contacts avec ou sans masque pour lesquels un dépistage est recommandé, suite à l'évaluation de la DRSP. 	<ul style="list-style-type: none"> Contact à moins de 2 mètres pendant 15 minutes ou plus, si le cas OU le contact ne portait pas de masque. Contact à moins de 2 mètres et de moins de 15 min, mais qui implique une interaction physique de proximité (ex. aide à l'habillage, soins corporels, baisers, contacts avec des sécrétions, etc.).
Recommandations DRSP	Recommandations de la DRSP	Recommandations de la DRSP
<ul style="list-style-type: none"> Pas d'isolement Bien que l'auto-surveillance des symptômes pour 14 jours suivant le dernier contact avec le cas soit toujours une bonne pratique, la DRSP n'émettra plus de lettre d'instruction aux contacts à risque faible. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'isolement Faire un test 5 jours après le premier contact avec le cas. Auto-surveillance des symptômes pour 14 jours suivant le dernier contact avec le cas. 	<ul style="list-style-type: none"> Si non protégé : Partiellement vacciné ou non vacciné <ul style="list-style-type: none"> o Isolement pour 10 jours après le dernier contact avec le cas. o Dépistage : Faire un 1^{er} test 3 jours après le premier contact avec le cas, et un 2^e test 8 jours après le dernier contact avec le cas*. Si protégé : Vacciné 2 doses <ul style="list-style-type: none"> o Aucun isolement. o Dépistage : Faire un seul test 5 jours après le premier contact avec le cas Pour tous : Auto-surveillance des symptômes pour 14 jours suivant le dernier contact avec le cas. <p>* Le 2^e test n'est pas requis si le 1^{er} test est passé 7 jours ou plus après le dernier contact avec le cas.</p>

Actuellement en vigueur pour l'instant, la mise à jour est à venir: 14 déc. 2021

Journée d'activités : à voir s'il y a annulation

7 (activité annulée) et 20 janvier : Activité ski de fond pour le 3^e cycle.

25-26 janvier : Astar activité individuelle/classe au gymnase.

28 janvier : Pour tous, journée pyrama !

Journées pédagogiques :

Le **3, le 21 et le 31 janvier** sont des journées pédagogiques, seulement les élèves sont en congé.

Remise de bulletin :

En lien avec ce qui a été annoncé par le ministère de l'éducation en contexte de covid, la date du bulletin a été reportée au **11 février au lieu du 28 janvier** vous recevrez via courriel le premier bulletin de votre enfant ! Aucune rencontre de parents n'est prévue.

Le **23 mars** vous serez rencontré pour une deuxième fois afin de discuter du bulletin et de la révision du PIA de votre enfant. Mettre cette date à votre agenda. L'enseignant et l'éducateur vous contacteront à ce moment.